



CHARTRE DES ÉDITEURS

CALENDRIER

À partir d'octobre et avant le 1^{er} juin :

Envoi de 2 exemplaires du/des titres proposés pour la présélection à l'association. Vous avez également la possibilité d'envoyer les pdf (albums et/ou romans) des titres proposés en présélection, et ce le plus tôt possible.

Juillet :

- Réunion de présélection autour des albums et des romans (afin de définir le niveau de lecture des titres proposés).
- Annonce de la présélection finale.
- Signature de la lettre d'accord pour les titres retenus en présélection.

Septembre :

Livraison des livres présélectionnés avant le 6 septembre chez notre routeur.

Courant octobre :

Colloque annuel de lancement où éditeurs et coordinateurs de comités de sélection se rencontrent. C'est l'occasion pour la maison d'édition de présenter le/les titre(s) qu'elle propose, ainsi que son catalogue.

Entre octobre et mars :

Les comités travaillent pour choisir les livres proposés lors du Prix qui se déroule à partir du mois de septembre suivant dans les structures inscrites (écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, bibliothèques...) et dans les familles.

Fin mars/début avril :

- Communication de la sélection définitive.
- Signature des contrats pour les livres retenus dans la sélection.
- Accès aux fiches de lecture rédigées par les membres des comités de sélection via le site des Incorruptibles.



ENGAGEMENT

Pour participer à la présélection, chaque éditeur s'engage :

À proposer des ouvrages :

- entrant dans l'un des sept niveaux de lecture proposés : Maternelle, CP, CE1, CE2/CM1, CM2/6^e, 5^e/4^e, 3^e/Lycée.
- publiés entre septembre 2018 et août 2019 pour le 32^e Prix (2020-2021).

À respecter les critères de présélection établis par l'association :

- susciter l'envie et le désir de lire aux enfants doit être l'enjeu principal.
- les titres doivent être des œuvres originales de fiction uniquement (pas de documentaire) d'auteurs français ou étrangers.
- les adaptations avec le texte original sont exclues (ex : conte de Perrault).
- les tomes 1 d'une série sont acceptés s'ils peuvent se lire de manière autonome. Les tomes suivants sont écartés.
- les titres ayant fait l'objet d'une première parution en presse sont acceptés.
- pas de réédition.
- pas de théâtre, ni de poésie.
- pas de livre-CD.
- pas de BD.
- pas d'album de très grand format (max. 35 x 24 cm).
- pas de livre pop-up.
- pas d'album sans texte.
- pas de livre au-dessus de 18 €.

À proposer au maximum deux titres par niveau de lecture.

Suite au nombre croissant de propositions reçues à chaque présélection, nous demandons aux éditeurs de nous indiquer un ordre de préférence parmi les deux titres proposés. Nous serons susceptibles de ne garder qu'un seul des deux titres au moment de la présélection finale. Nous insistons sur la nécessité de faire un vrai choix de la part des éditeurs.

À envoyer les livres - s'ils sont retenus en présélection finale - à chaque comité de lecture du niveau correspondant (chez le routeur des Incos) :

- 3 exemplaires par comité pour un album (soit 51 ex. environ).
- 5 exemplaires par comité pour un roman (soit 90 ex. environ).

Ce sont environ 120 comités de sélection soit 16 à 18 comités par niveaux qui participent activement à la présélection. Au total, cela représente plus de 1200 personnes qui lisent et choisissent les livres qui seront lus par les enfants.

À nous envoyer le pdf de chaque album et de chaque roman afin que les comités puissent le consulter sur leur espace personnel et sécurisé de notre site.

NB : Si un auteur ou un illustrateur est sélectionné 2 fois dans le même niveau, seul le titre qui arrive en tête est conservé. En revanche, les comités peuvent choisir le même auteur/illustrateur sur différents niveaux de lecture.